

VOTRE PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE

Prenez un rendez-vous, nous venons à votre rencontre au domicile ou à l'hôpital pour l'évaluation des besoins.



Définition de la prestation et du profil Auxiliaire de Vie Sociale, Employée à Domicile, Agent à Domicile

Constitution du dossier administratif

VOS AVANTAGES SOCIAUX ET FISCAUX

- ||| Notre agrément préfectoral vous permet de bénéficier une aide financière :
- ||| APA en fonction de votre taux dépendance et de vos ressources.
- ||| MDPH
- De votre caisse de retraite et mutuelle (CNAV, CNRACL, MFP, MGEN, AVA, ...).
- ||| De la réduction d'impôt jusqu'à 50%

NOS VILLES D'INTERVENTION

||| 92 – Hauts-de-Seine
||| 94 – Val-de-Marne

Siege social

11 rue Vincent Van Gogh
94190 Villeneuve saint Georges

Hauts de seine – Bureau administratif
56 Avenue de l'Agent Sarre
92700 Colombes

Val de Marne- Bureau administratif
16 rue des Oliviers
94320 THIAIS

Horaires d'accueil physiques et téléphoniques
Du lundi au vendredi de 09h30 à 12h30 et de
14h00 à 17h00

Contact

Tél : 01 43 89 27 72

Astreinte téléphonique

En dehors de ces horaires d'ouverture, les week-ends et jours fériés un répondeur téléphonique est à votre disposition ou en cas de problème urgent, le numéro d'astreinte est le 07 68 99 39 17.

Mail : multiservicesadomicile@hotmail.fr

SIRET : 532145 588 00028

SIREN : 532 145 588 - Code APE : 9609Z

Agrément Qualité :

N/090511/A/092/Q/062



MSD applique le TARIF du Conseil Départemental APA, PCH ET CNAV des Hauts des seine

Une équipe de professionnels au service des personnes dépendantes, âgées et handicapées



- ▶ L'Auxiliaire de vie sociale (AVS)
- ▶ L'Accompagnant éducatif et social (AES)
- ▶ Employé de ménage (EMPL)

Tél : 01.43.89.27.72

NOTRE SERVICE PRESTATAIRE

L'association s'engage à mettre en œuvre un plan d'aide, d'accompagnement en adéquation avec chaque situation.

Elle propose des intervenants qualifiés et formés aux différentes dépendances liées au vieillissement de la population, à une situation médicale ou un besoin spécifique.

NOTRE SERVICE MANDATAIRE

En mode mandataire, vous pouvez bénéficier d'une prestation 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Vous êtes l'employeur d'un « Assistant de vie ». Les conditions de travail sont régies par la Convention Collective des salariés du particulier employeur.

L'association en sa qualité de Mandataire, effectue toutes les démarches administratives relatives à l'emploi du personnel.

NOS INTERVENANTS

III AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

- Aide à la Toilette (partielle ou totale) : au lit, au lavabo, douche, bain, bain de pieds, shampoing
- Aide au Lever, coucher (Habillage, déshabillage, change)
- Aide à la mobilité (promenade et accompagnement à l'extérieur)
- Dame de Compagnie (Entretien de la mémoire : jeux, dominos, ...)
- Surveillance (Régime alimentaire, prise de médicament,
- Garde de Nuit et Itinérante

III EMPLOYÉ À DOMICILE

- Aide au ménage (Repassage, ménage)
- Courses, préparation et aide aux repas
- Entretien du logement (sols, salle de bain, WC, vitres, lessive, repassage

NOS VALEURS

BIENTRAITANCE ET BIENVEILLANCE

- LE RESPECT "dignité"
- L'ECOUTE "mieux vous connaître"
- LA CONFIDENTIALITE "secret professionnel"
- LA NEUTRALITE "libre choix"
- LA DISPONIBILITE "prendre le temps"
- LE PARTAGE "humanisme"
- LE CONSEIL "pédagogie"

LE FINANCEMENT DE NOS PRESTATIONS

L'association s'aligne sur le tarif de base de la prise en charge du Conseil Général et de la Maison des Personnes Handicapées

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Prestation d'aide à domicile (CNAV)

